

Comité Syndical du 26 février 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026-1-1

Orientations budgétaires 2026

Préfecture du Terr. de Belfort

10 MARS 2026

Service Courrier

L'an deux mille vingt-six, le 26 février à 17h30, le syndicat mixte en charge de l'élaboration, de l'approbation, du suivi et de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Territoire de Belfort, s'est réuni en assemblée ordinaire légalement convoquée au siège du Syndicat mixte.

Membres actifs :	23	Votants :	12
Titulaires présents :	8	Voix pour :	12
Suppléant(s) présent (s) :	4	Voix contre :	0
Pouvoir(s) :	0	Abstention :	0
Date de convocation : 19/02/2026		Date d'affichage : 09/03/2026	

ÉTAIENT PRÉSENTS

Membres Titulaires :

GBCA : M. Jean Marie **HERZOG** – Mme Christine **BAINIER** – M. Thierry **BESANÇON** – M. Bernard **GUERRE-GENTON** – M. Roger **LAUQUIN** – M. Alain **SALOMON**

CCVS : M. Christian **CANAL** – M. Arnaud **ZIEGLER**

Membres suppléants :

GBCA : M. Dominique **JEANNIN** – M. Éric **KOEBERLÉ** – Sylvain **RONZANI**

CCVS : M. Armand **NAWROT**

ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS

Membres Titulaires :

GBCA : Mme Marie-Josée **BAILLIF** – Mme Annie **BAULAY** – M. Jean-Pierre **CNUDDE** – M. Bastien **FAUDOT** – M. Jean-Claude **MOUGIN** – M. Thierry **PATTE** – Mme Françoise **RAVEY**

CCST : M. Patrice **DUMORTIER** – Mme Sophie **GUYON** – M. Jean-Louis **HOTTLET** – Mme Sandrine **JANIAUD-LARCHER** – M. Fabrice **PETITJEAN** – M. Jean-Michel **TALON**

CCVS : M. Rémy **BEGUE** – M. Éric **HOTZ**

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

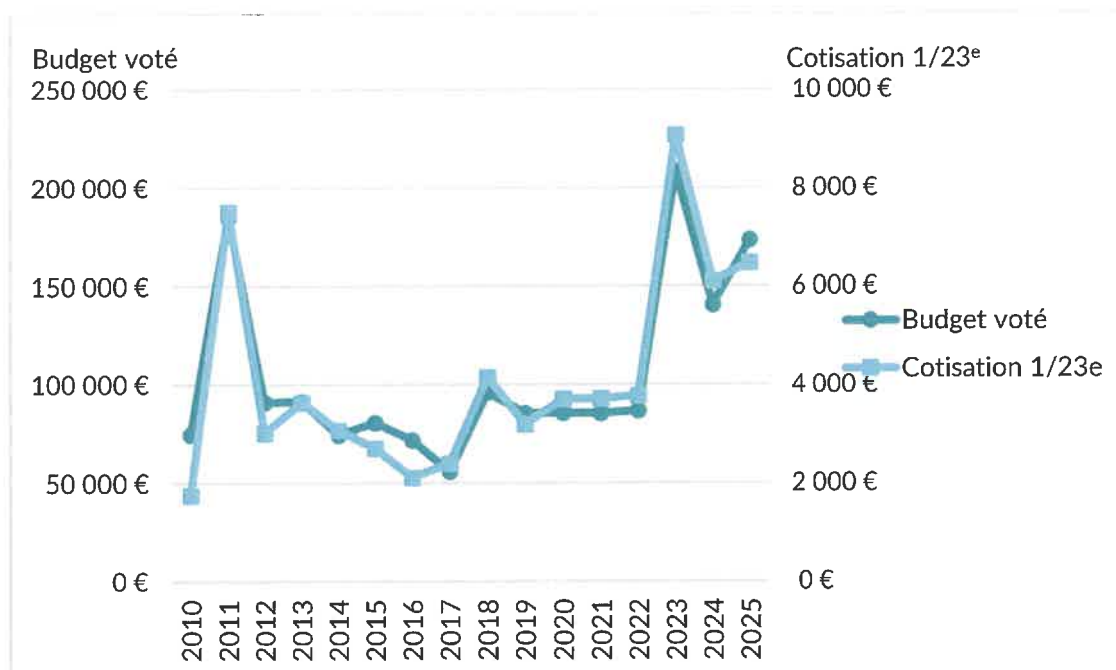
AUTB : Mme Anne-Sophie **PEUREUX-DEMANGELLE** – M. Pedro **HERMENEGILDO**

Fonctionnement technique et financier du SMSCoT

- Le SMSCoT ne dispose pas de structure propre pour son fonctionnement. En conséquence il ne présente pas de charge de personnel ni de tableau d'effectif.
- Le fonctionnement du SMSCoT est assuré par convention avec l'AUTB pour ce qui est de la gestion technique et administrative, et avec la commune de Bavilliers pour ce qui est de l'administration financière.
- Le SMSCoT n'a pas recours à l'emprunt et n'a pas d'engagement pluriannuel relatif à de l'investissement.
- Les concours financiers du SMSCoT sont constitués :
 - des participations des membres,
 - de subventions,
 - du report d'exercice antérieur.

Historique budgétaire 2010-2025 du SMSCoT

	Budget voté en €	Cotisation 1/23 ^e en €
2010	74 700,00	1 755,62
2011	185 000,00	7 514,22
2012	91 113,61	3 017,39
2013	91 450,00	3 636,55
2014	74 371,06	3 069,93
2015	80 680,00	2 708,42
2016	71 840,00	2 111,73
2017	55 940,00	2 399,93
2018	96 030,53	4 149,04
2019	85 410,00	3 187,91
2020	85 516,00	3 709,00
2021	85 510,00	3 717,73
2022	86 787,00	3 773,35
2023	162 560,00	6°024,13
2024	140 416,00	5 308,82
2025	173°506,00	6°476,70



Rappel relatif à l'activité du syndicat en 2025

L'activité du syndicat en matière d'avis sur les documents d'urbanisme a concerné les dossiers suivants :

- **l'élaboration des plans locaux d'urbanisme (PLU)** des communes de :
 - o Montreux-Château – Fontaine – Éguenigue – Valdoie
- **l'élaboration des plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi)** des Communautés de communes des Vosges du Sud et de Rahin et Chérimont (70).
- **les modifications simplifiées des PLU** des communes de :
 - o Bessoncourt – Bourogne – Joncherey – Lebetain – Méziré – Delle – Denney
- **La révision dite « allégée » du PLU** de Denney
- **La mise en compatibilité du PLU** de Belfort pour le projet de création d'une plaine des sports – participation à la réunion d'examen conjoint
- **La modification du schéma de cohérence territoriale (SCoT)** de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA 25)

Parallèlement l'AUTB suit les dossiers présentés dans diverses commissions, où siège le président.

En 2025, l'agence a participé à six séances de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF).

Enfin, dans le cadre du SRADDET, l'agence participe aux réunions techniques du groupe Application SRADDET.

Composé des territoires volontaires, des services de l'Etat et de la Région, ce groupe a vocation à accompagner la mise en œuvre opérationnelle du SRADDET afin d'en faciliter l'appropriation.

Enfin, l'agence travaille en étroite collaboration avec les services du **Pôle métropolitain Nord Franche-Comté** et ceux de **Pays de Montbéliard Agglomération** sur les enjeux relatifs à la territorialisation des objectifs de modération de la consommation foncière (articulation SCoT/SRADDET).

Orientations pour l'exercice 2026

L'année 2026 sera encore consacrée à la constitution du dossier de révision du SCoT, et notamment à la rédaction du Documents d'orientation et d'objectifs.

En parallèle de ce document, les élus devront valider :

- Le diagnostic, intégrant notamment l'état initial de l'environnement ;
- L'étude sur les milieux naturels, avec la mise à jour de la trame verte et bleue du SCoT (étude prise en charge par l'AUTB et confiée à BCD Environnement) ;
- Le document d'aménagement artisanal, commercial et logistique (DAACL) ;
- La carte de l'armature territoriale,

Le débat sur le Projet d'aménagement stratégique (PAS) devra avoir lieu avant l'été, ce qui permettra d'inscrire en recette du budget 2026 la subvention de l'État de 24°000 euros.

Des expertises zones humides sur certains secteurs à enjeux forts pourront être commandées.

Des ateliers seront également organisés avec les élus et les personnes publiques associées à la révision du SCoT.

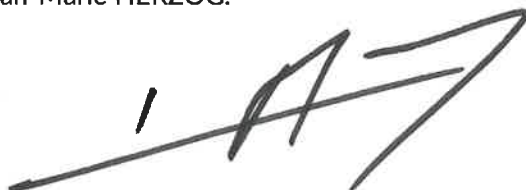
L'assemblée a pris acte des orientations budgétaires 2026.

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE après dépôt en Préfecture
Pour extrait certifié conforme

La présente délibération fera l'objet d'un affichage
au siège du Syndicat mixte du SCoT durant un mois.

Belfort, le 9 mars 2026

Le Président,
Jean-Marie HERZOG.





Comité Syndical du 26 février 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026-1-2

Comptes administratif et de gestion 2025

L'an deux mille vingt-six, le 26 février à 17h30, le syndicat mixte en charge de l'élaboration, de l'approbation, du suivi et de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Territoire de Belfort, s'est réuni en assemblée ordinaire légalement convoquée au siège du Syndicat mixte.

Membres actifs :	23	Votants :	12
Titulaires présents :	8	Voix pour :	12
Suppléant(s) présent (s) :	4	Voix contre :	0
Pouvoir(s) :	0	Abstention :	0
Date de convocation : 19/02/2026		Date d'affichage : 09/03/2026	

ÉTAIENT PRÉSENTS

Membres Titulaires :

GBCA : M. Jean Marie HERZOG – Mme Marie-Josée

Membres Titulaires :

GBCA : M. Jean Marie HERZOG – Mme Christine BAINIER – M. Thierry BESANÇON – M. Bernard GUERRE-GENTON – M. Roger LAUQUIN – M. Alain SALOMON

CCVS : M. Christian CANAL – M. Arnaud ZIEGLER

Membres suppléants :

GBCA : M. Dominique JEANNIN – M. Éric KOEBERLÉ – Sylvain RONZANI

CCVS : M. Armand NAWROT

ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS

Membres Titulaires :

GBCA : Mme Marie-Josée BAILLIF – Mme Annie BAULAY – M. Jean-Pierre CNUDDÉ – M. Bastien FAUDOT – M. Jean-Claude MOUGIN – M. Thierry PATTE – Mme Françoise RAVEY

CCST : M. Patrice DUMORTIER – Mme Sophie GUYON – M. Jean-Louis HOTTLET – Mme Sandrine JANIAUD-LARCHER – M. Fabrice PETITJEAN – M. Jean-Michel TALON

CCVS : M. Rémy BEGUE – M. Éric HOTZ

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

AUTB : Mme Anne-Sophie PEUREUX-DEMANGELLE – M. Pedro HERMENEGILDO

Compte administratif 2025

Le compte administratif 2025 est le document budgétaire retraçant l'ensemble des comptes de l'exercice 2025. Il fait apparaître les résultats de l'exécution du budget et le compte de gestion établi par le Payeur départemental avec lequel il doit être en conformité.

► Dépenses de fonctionnement

En 2025, nous avons réalisé 79,43 % des dépenses de fonctionnement budgétées soit un montant de 137 809 € sur un total budgété de 173 506 €.

► Recettes de fonctionnement

Les recettes viennent de l'excédent reporté de 2024 de 24°542 € et de 148°964 € de participations des collectivités, soit un total de 173°506 €.

Avec un total de 137 809 € de dépenses et de 173°506 € de recettes, l'exercice 2025 fait apparaître un excédent de clôture de 35 697 € en conformité avec le compte de gestion 2025 du Payeur départemental. Cette somme sera reprise au Budget primitif 2026 en recettes de fonctionnement au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté ».

Vu cet exposé, le comité approuve, à l'unanimité, les comptes administratif et de gestion 2025.

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE après dépôt en Préfecture
Pour extrait certifié conforme

La présente délibération fera l'objet d'un affichage
au siège du Syndicat mixte du SCoT durant un mois.

Belfort, le 9 mars 2026

Le Président,
Jean-Marie HERZOG.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte : Syndicat mixte du S. Co. T. (1)
(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 25900105500013

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE 2

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : Syndicat mixte du S.Co.T. (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	1 705,00	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	2 208,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	148 964,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	133 896,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	137 809,00	Total recettes de gestion des services	148 964,00
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 137 809,00	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 148 964,00

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 137 809,00	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 148 964,00
---	---------------------------	---	---------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 24 542,00

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 137 809,00	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 173 506,00
---	-------------------------------	---	--------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	35 697,00
--	------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
--	------

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011 Charges à caractère général (9)	1 705,00		1 705,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 208,00		2 208,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	133 896,00	0,00	133 896,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	137 809,00	0,00	137 809,00

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
---	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (recues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
--	------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
---	------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	148 964,00		148 964,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		148 964,00	0,00	148 964,00

Pour information R002 Résultat positif reporté	24 542,00
--	-----------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

Comité Syndical du 26 février 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026-1-3

Affectation du résultat 2025

Préfecture du Terr. de Belfort

1 0 MARS 2026

Service Courrier

L'an deux mille vingt-six, le 26 février à 17h30, le syndicat mixte en charge de l'élaboration, de l'approbation, du suivi et de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Territoire de Belfort, s'est réuni en assemblée ordinaire légalement convoquée au siège du Syndicat mixte.

Membres actifs :	23	Votants :	12
Titulaires présents :	8	Voix pour :	12
Suppléant(s) présent (s) :	4	Voix contre :	0
Pouvoir(s) :	0	Abstention :	0
Date de convocation : 19/02/2026		Date d'affichage : 09/03/2026	

ÉTAIENT PRÉSENTS

Membres Titulaires :

GBCA : M. Jean Marie HERZOG – Mme Marie-Josée

GBCA : M. Jean Marie HERZOG – Mme Christine BAINIER – M. Thierry BESANÇON – M. Bernard GUERRE-GENTON – M. Roger LAUQUIN – M. Alain SALOMON

CCVS : M. Christian CANAL – M. Arnaud ZIEGLER

Membres suppléants :

GBCA : M. Dominique JEANNIN – M. Éric KOEBERLÉ – Sylvain RONZANI

CCVS : M. Armand NAWROT

ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS

Membres Titulaires :

GBCA : Mme Marie-Josée BAILLIF – Mme Annie BAULAY – M. Jean-Pierre CNUDDÉ – M. Bastien FAUDOT – M. Jean-Claude MOUGIN – M. Thierry PATTE – Mme Françoise RAVEY

CCST : M. Patrice DUMORTIER – Mme Sophie GUYON – M. Jean-Louis HOTTLET – Mme Sandrine JANIAUD-LARCHER – M. Fabrice PETITJEAN – M. Jean-Michel TALON

CCVS : M. Rémy BEGUE – M. Éric HOTZ

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

AUTB : Mme Anne-Sophie PEUREUX-DEMANGELLE – M. Pedro HERMENEGILDO

Affectation du résultat

Après avoir pris connaissance du compte administratif 2025.

→ Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025.

→ Constatant que le compte administratif en conformité avec le compte de gestion présente :

Un excédent de fonctionnement de 35 697,00 €.

Je vous propose d'affecter le résultat comme suit :

POUR MÉMOIRE	
Excédent antérieur reporté	24 542 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE : Excédent	11°155 €
EXCÉDENT AU 31.12.2025	35 697 €
AFFECTATION DU RÉSULTAT AU BUDGET PRIMITIF 2026 (Compte 002)	35 697 €

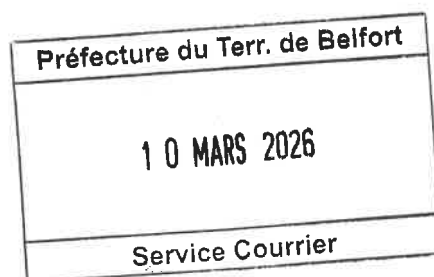
Le comité adopte, à l'unanimité, l'affectation du résultat 2025.

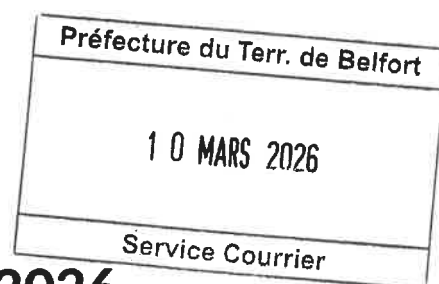
ACTE RENDU EXÉCUTOIRE après dépôt en Préfecture
Pour extrait certifié conforme

La présente délibération fera l'objet d'un affichage
au siège du Syndicat mixte du SCoT durant un mois.

Belfort, le 9 mars 2026

Le Président,
Jean-Marie HERZOG.





Comité Syndical du 26 février 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026-1-4

Budget primitif 2026

L'an deux mille vingt-six, le 26 février à 17h30, le syndicat mixte en charge de l'élaboration, de l'approbation, du suivi et de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Territoire de Belfort, s'est réuni en assemblée ordinaire légalement convoquée au siège du Syndicat mixte.

Membres actifs :	23	Votants :	12
Titulaires présents :	8	Voix pour :	12
Suppléant(s) présent (s) :	4	Voix contre :	0
Pouvoir(s) :	0	Abstention :	0
Date de convocation : 19/02/2026		Date d'affichage : 09/03/2026	

ÉTAIENT PRÉSENTS

Membres Titulaires :

GBCA : M. Jean Marie **HERZOG** – Mme Marie-Josée **Membres Titulaires :**

GBCA : M. Jean Marie **HERZOG** – Mme Christine **BAINIER** – M. Thierry **BESANÇON** – M. Bernard **GUERRE-GENTON** – M. Roger **LAUQUIN** – M. Alain **SALOMON**

CCVS : M. Christian **CANAL** – M. Arnaud **ZIEGLER**

Membres suppléants :

GBCA : M. Dominique **JEANNIN** – M. Éric **KOEBERLÉ** – Sylvain **RONZANI**

CCVS : M. Armand **NAWROT**

ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS

Membres Titulaires :

GBCA : Mme Marie-Josée **BAILLIF** – Mme Annie **BAULAY** – M. Jean-Pierre **CNUDDÉ** – M. Bastien **FAUDOT** – M. Jean-Claude **MOUGIN** – M. Thierry **PATTE** – Mme Françoise **RAVEY**

CCST : M. Patrice **DUMORTIER** – Mme Sophie **GUYON** – M. Jean-Louis **HOTTLET** – Mme Sandrine **JANIAUD-LARCHER** – M. Fabrice **PETITJEAN** – M. Jean-Michel **TALON**

CCVS : M. Rémy **BEGUE** – M. Éric **HOTZ**

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

AUTB : Mme Anne-Sophie **PEUREUX-DEMANGELLE** – M. Pedro **HERMENEGILDO**

1- DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

<u>6064 Fournitures de bureau</u>	
Registres	500.00 €
<u>611 Certificat électronique plateforme @ctes</u>	306.00 €
<u>617 Réalisation d'études environnementales</u>	
Mise à jour Trame Verte	20°000 €
(expertises de zones humides)	35 000.00 €
<u>6231 Annonce et insertions</u>	0.00 €
<u>6236 Catalogue et imprimé</u>	
Frais repro AUTB	0.00 €
<u>6281 Adhésion Syndicat des SCoT</u>	1 600.00 €
<u>65748 Subvention de fonctionnement aux associations</u>	
Assistance administrative AUTB	35 000.00 €
Étude SCoT	59 458.00 €
<u>6218 Personnel extérieur divers</u>	
Assistance comptable Bavilliers 2025	2 210.00 €
TOTAL DES DÉPENSES	154 074.00 €

2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

002 Excédent reporté 2024	35 697.00 €
7461 Dotation Générale de Décentralisation (DGD)	24°000.00 €
74748 Participation groupements de collectivités	94 377.00 €
TOTAL DES RECETTES	154 074.00 €

**RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS DES COLLECTIVITÉS AU S.C.o.T.
ANNÉE 2026**

COLLECTIVITÉS	Règle de répartition X/23 ^e	Contributions 2026
Grand Belfort Communauté d'Agglomération	13/23	53 343.52 €
C.C. du Sud Territoire	6/23	24 620.09 €
C.C. des Vosges du sud	4/23	16 413.39 €
TOTAL		94°377.00 €

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte du S. Co. T.
Syndicat mixte

Numéro SIRET : 25900105500013
Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE 2

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE			B

DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL									
011	Charges à caractère général (3)	173 506,00	0,00	0,00	154 074,00	0,00	0,00	154 074,00	154 074,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	37 406,00	0,00	0,00	57 406,00	0,00	0,00	57 406,00	57 406,00
014	Atténuations de produits	2 210,00	0,00	0,00	2 210,00	0,00	0,00	2 210,00	2 210,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	133 896,00	0,00	0,00	94 458,00	0,00	0,00	94 458,00	94 458,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services									
		173 506,00	0,00	0,00	154 074,00	0,00	0,00	154 074,00	154 074,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières									
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles									
		173 506,00	0,00	0,00	154 074,00	0,00	0,00	154 074,00	154 074,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre									
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00
---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées								154 074,00
---	--	--	--	--	--	--	--	------------

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	148 964,00	0,00	118 377,00	0,00	118 377,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	148 964,00	0,00	118 377,00	0,00	118 377,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	148 964,00	0,00	118 377,00	0,00	118 377,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	148 964,00	0,00	118 377,00	0,00	118 377,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)					35 697,00
---------------------------------------	--	--	--	--	-----------

Total des recettes de fonctionnement cumulées					154 074,00
---	--	--	--	--	------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 76 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

		III
		B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	173 506,00	0,00	0,00	154 074,00	0,00	0,00	154 074,00	154 074,00
011	Charges à caractère général (4)	37 400,00	0,00	0,00	57 406,00	0,00	0,00	57 406,00	57 406,00
6064	Fournitures administratives	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	300,00	0,00		306,00	0,00	0,00	306,00	306,00
617	Etudes et recherches	35 000,00	0,00		55 000,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 600,00	0,00		1 600,00	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 210,00	0,00		2 210,00	0,00		2 210,00	2 210,00
6218	Autre personnel extérieur	2 210,00	0,00		2 210,00	0,00		2 210,00	2 210,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	133 896,00	0,00	0,00	94 458,00	0,00	0,00	94 458,00	94 458,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	133 896,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		94 458,00	0,00	0,00	94 458,00	94 458,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	173 506,00	0,00	0,00	154 074,00	0,00	0,00	154 074,00	154 074,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	173 506,00	0,00	0,00	154 074,00	0,00	0,00	154 074,00	154 074,00

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	148 964,00	0,00	118 377,00	0,00	118 377,00
D13	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D16	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D17	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	148 964,00	0,00	118 377,00	0,00	118 377,00
74611	DGD des communes et EPCI	0,00	0,00	24 000,00	0,00	24 000,00
74748	Participation autres communes	148 964,00	0,00	94 377,00	0,00	94 377,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		148 964,00	0,00	118 377,00	0,00	118 377,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		148 964,00	0,00	118 377,00	0,00	118 377,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

Le comité adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2026.

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE après dépôt en Préfecture
Pour extrait certifié conforme

La présente délibération fera l'objet d'un affichage
au siège du Syndicat mixte du SCoT durant un mois.

Belfort, le 9 mars 2026

Le Président,
Jean-Marie HERZOG.





Comité Syndical du 26 février 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026-1-5

Convention financière SM SCoT/AUTB 2026

L'an deux mille vingt-six, le 26 février à 17h30, le syndicat mixte en charge de l'élaboration, de l'approbation, du suivi et de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Territoire de Belfort, s'est réuni en assemblée ordinaire légalement convoquée au siège du Syndicat mixte.

Membres actifs :	23	Votants :	12
Titulaires présents :	8	Voix pour :	12
Suppléant(s) présent (s) :	4	Voix contre :	0
Pouvoir(s) :	0	Abstention :	0
Date de convocation : 19/02/2026		Date d'affichage : 09/03/2026	

ÉTAIENT PRÉSENTS

Membres Titulaires :

GBCA : M. Jean Marie **HERZOG** – Mme Marie-Josée

GBCA : M. Jean Marie **HERZOG** – Mme Christine **BAINIER** – M. Thierry **BESANÇON** – M. Bernard **GUERRE-GENTON** – M. Roger **LAUQUIN** – M. Alain **SALOMON**

CCVS : M. Christian **CANAL** – M. Arnaud **ZIEGLER**

Membres suppléants :

GBCA : M. Dominique **JEANNIN** – M. Éric **KOEBERLÉ** – Sylvain **RONZANI**

CCVS : M. Armand **NAWROT**

ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS

Membres Titulaires :

GBCA : Mme Marie-Josée **BAILLIF** – Mme Annie **BAULAY** – M. Jean-Pierre **CNUDDE** – M. Bastien **FAUDOT** – M. Jean-Claude **MOUGIN** – M. Thierry **PATTE** – Mme Françoise **RAVEY**

CCST : M. Patrice **DUMORTIER** – Mme Sophie **GUYON** – M. Jean-Louis **HOTTLET** – Mme Sandrine **JANIAUD-LARCHER** – M. Fabrice **PETITJEAN** – M. Jean-Michel **TALON**

CCVS : M. Rémy **BEGUE** – M. Éric **HOTZ**

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

AUTB : Mme Anne-Sophie **PEUREUX-DEMANGELLE** – M. Pedro **HERMENEGILDO**

Le Syndicat mixte du SCoT (SMSCoT) est depuis sa création dans un rapport étroit avec l'AUTB, agence d'urbanisme au sens de l'article L. 132-6 du code de l'urbanisme.

« Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'État et les établissements publics ou d'autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire des organismes de réflexion, et d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés agences d'urbanisme.

Ces agences d'ingénierie partenariale ont notamment pour missions :

- 1° De suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;*
- 2° De participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;*
- 3° De préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;*
- 4° De contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;*
- 5° D'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines ;*
- 6° De contribuer à la mise en place des observatoires de l'habitat et du foncier prévus au III de l'article L. 302-1 du code de la construction et de l'habitation ;*
- 7° D'apporter ponctuellement une ingénierie, dans le cadre d'un contrat de projet partenarial d'aménagement ou d'une convention d'opération de revitalisation de territoire, dans les territoires qui sont situés à proximité de leur périmètre d'action [...]. »*

Le SMSCoT est donc membre de l'AUTB, laquelle a inscrit dans son programme d'activité la production, la gestion et l'animation du comité syndical du SCoT et les études liées à la révision générale du SCoT.

La contrepartie en est une subvention versée à l'AUTB à hauteur de 94 458 euros en 2026. Celle-ci se répartie comme suit :

- Assistance administrative : 35 000 euros
- Étude et procédure de la révision : 59 458 euros.

L'agence suit également les dossiers présentés dans diverses commissions, où siège le président : CDPENAF, CDAC, CDNPS.

L'AUTB a également une activité de suivi du territoire par le moyen des observatoires permanents : évolution démographique, marché de l'habitat et de l'immobilier, observatoire des zones d'activités.

Le comité syndical autorise le Président du SMSCoT à signer la convention de partenariat avec l'AUTB au titre de 2026

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE après dépôt en
Préfecture
Pour extrait certifié conforme

La présente délibération fera l'objet d'un
affichage
au siège du Syndicat mixte du SCoT durant un
mois.

Belfort, le 9 mars 2026

Le Président,
Jean-Marie HERZOG.

